



Paris, le 29 mai 2015

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉVOLUTIONS MONÉTAIRES DANS LA ZONE EURO : AVRIL 2015

Le taux de croissance annuel de l'agrégat monétaire large M3 a augmenté en avril 2015, ressortant à 5,3 % après 4,6 % en mars¹. La moyenne sur trois mois des taux de croissance annuels de M3 pour la période comprise entre février et avril 2015 a atteint 4,7 %, contre 4,2 % pour celle allant de janvier à mars 2015.

Variation en pourcentage sur douze mois ; (corrigée des effets saisonniers et de calendrier de fin de mois)	FÉVRIER 2015	MARS 2015	AVRIL 2015	FÉVRIER 2015 - AVRIL 2015 (MOYENNE)
M3	4,1	4,6	5,3	4,7
M1	9,1	10,0	10,5	9,9
Prêts au secteur privé	-0,1	0,1	0,0	0,0
Prêts au secteur privé, corrigés des cessions et de la titrisation	0,6	0,8	0,8	0,7

Composantes de M3

S'agissant des principales composantes de M3, le taux de croissance annuel de M1 s'est inscrit en hausse en avril 2015, ressortant à 10,5 % après 10,0 % en mars. Celui des dépôts à court terme autres que les dépôts à vue (M2-M1) s'est établi à - 3,3 % en avril, sans changement par rapport au mois précédent. Le taux de progression annuel des instruments négociables (M3-M2) a augmenté, passant de 4,4 % en mars à 11,6 % en avril. En ce qui concerne les dépôts inclus dans M3, le taux de croissance annuel des dépôts des ménages s'est établi à 2,9 % en avril, contre 2,8 % le mois précédent, tandis que celui des dépôts des sociétés non financières s'est inscrit en recul, revenant à 4,3 % en avril,

¹ Les taux de croissance annuels présentés dans ce communiqué se rapportent aux agrégats corrigés des effets saisonniers et de calendrier de fin de mois

après 4,6 % le mois précédent. Enfin, le rythme annuel de progression des dépôts des institutions financières non monétaires (à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension) s'est accéléré, atteignant 16,0 % en avril, après 14,6 % le mois précédent.

Contreparties de M3 : Financements et prêts

En ce qui concerne les principales contreparties de M3 à l'actif du bilan consolidé des institutions financières monétaires (IFM), le taux de croissance annuel des financements accordés aux résidents de la zone euro est ressorti en hausse, à 0,8 % en avril 2015, après 0,4 % le mois précédent. Le taux de variation annuel des créances sur les administrations publiques a augmenté, atteignant 3,8 % en avril, après 2,8 % en mars, tandis que celui des concours au secteur privé s'est établi à 0,0 % en avril, contre - 0,2 % le mois précédent. Parmi les composantes des concours au secteur privé, le taux de variation annuel des prêts est ressorti à 0,0 % en avril, après 0,1 % le mois précédent (en données corrigées des cessions de prêts et de la titrisation², ce taux s'est établi à 0,8 %, sans changement par rapport au mois précédent). Le taux de croissance annuel des prêts aux ménages s'est inscrit à 0,0 % en avril, sans changement par rapport au mois précédent (en données corrigées des cessions de prêts et de la titrisation, ce taux est ressorti à 1,3 %, après 1,1 % le mois précédent). La croissance annuelle des prêts au logement, principale composante des prêts accordés aux ménages, s'est inscrite à 0,1 % en avril, après 0,2 % le mois précédent. Le taux de variation annuel des prêts aux sociétés non financières a été moins négatif, ressortant à - 0,4 % en avril après - 0,6 % le mois précédent (en données corrigées des cessions de prêts et de la titrisation, il s'est établi à - 0,1 % en avril contre - 0,2 % le mois précédent). Enfin, le rythme annuel de croissance des prêts aux institutions financières non monétaires (à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension) s'est inscrit en baisse en avril, à 0,3 %, contre 2,2 % le mois précédent.

Autres contreparties

Sur douze mois, la position créditrice nette du secteur des IFM de la zone euro vis-à-vis des non-résidents a augmenté de 110 milliards d'euros en avril 2015, après une hausse de 143 milliards en mars. Le taux de variation annuel des engagements financiers à long terme du secteur des IFM a été plus négatif, s'inscrivant à - 3,1 % en avril, contre - 2,9 % en mars.

Notes :

- *Les déclarations statistiques à l'échelle de la zone euro au titre du règlement BCE/2013/33 du 24 septembre 2013 concernant le bilan du secteur des institutions financières et monétaires ont débuté avec les données de décembre 2014, parallèlement à d'autres modifications du dispositif et*

² Données corrigées de la décomptabilisation des prêts dans le bilan statistique des IFM en raison de leur cession ou de leur titrisation.

des pratiques de déclaration statistique introduites dans plusieurs pays de la zone euro. Ce règlement met en œuvre le Système européen des comptes 2010 (SEC 2010) pour les statistiques de bilan des IFM. Ces changements peuvent entraîner des révisions des données provisoires dans les communiqués de presse ultérieurs.

- *D'autres tableaux prédéfinis, données statistiques et notes méthodologiques, ainsi que le calendrier de publication anticipé, peuvent être consultés sur le site internet de la BCE, à l'adresse suivante : <http://www.ecb.europa.eu/stats/money/aggregates/aggr/html/index.en.html>.*
- *Une série de tableaux présentant les évolutions monétaires dans la zone euro et les bilans des IFM pour la zone euro et les pays de la zone, ainsi qu'un outil convivial de téléchargement des données est disponible dans le Statistical Data Warehouse (Entrepôt de données statistiques) à l'adresse suivante : <http://sdw.ecb.europa.eu/reports.do?node=1000003503>.*

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
9 rue du Colonel Driant
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.

TABLEAU 1

ÉVOLUTIONS MONÉTAIRES DANS LA ZONE EURO : AVRIL 2015

(montants en milliards d'euros et variations annuelles en pourcentage ; données corrigées des effets saisonniers ^{a)})

	ENCOURS DE FIN DE MOIS	FLUX MENSUEL ^{b)}			TAUX DE CROISSANCE ANNUEL		
	AVRIL 2015	FEVRIER 2015	MARS 2015	AVRIL 2015	FEVRIER 2015	MARS 2015	AVRIL 2015
COMPOSANTES DE M3 ^{c)}							
(1) M3 (= rubriques 1.3, 1.6 et 1.11)	10 547	58	36	74	4.1	4.6	5.3
(1.1) Billets et pièces en circulation	1 003	8	1	10	7.9	7.3	8.2
(1.2) Dépôts à vue	5 189	48	60	36	9.4	10.6	11.0
(1.3) M1 (rubriques 1.1 et 1.2)	6 192	55	62	46	9.1	10.0	10.5
(1.4) Dépôts à terme d'une durée ≤ à 2 ans	1 517	-19	-10	-9	-7.3	-7.8	-8.2
(1.5) Dépôts remboursables avec préavis ≤ à 3 mois	2 151	3	10	4	0.0	0.3	0.5
(1.6) Autres dépôts à court terme (rubriques 1.4 et 1.5)	3 668	-17	1	-5	-3.2	-3.3	-3.3
(1.7) M2 (rubriques 1.3 et 1.6)	9 861	39	62	40	4.1	4.6	4.9
(1.8) Pensions	134	13	-7	8	0.5	5.2	9.9
(1.9) Parts de fonds d'investissement monétaires	451	4	-7	14	3.4	5.3	8.9
(1.10) Titres de créance d'une durée initiale ≤ à 2 ans	101	2	-13	11	14.6	3.3	35.5
(1.11) Instruments négociables (rubriques 1.8, 1.9 et 1.10)	686	19	-27	34	3.8	4.4	11.6
CONTREPARTIES DE M3							
Passif des IFM							
(2) <i>Dépôts de l'administration centrale</i> ^{d)}	260	-43	25	4	-4.4	5.6	-5.7
(3) <i>Engagements financiers à long terme vis-à-vis des autres résidents de la zone euro</i> (= rubriques 3.1 à 3.4)	7 235	-18	-18	-31	-2.4	-2.9	-3.1
(3.1) Dépôts à terme d'une durée > à 2 ans	2 237	-8	-6	-7	-5.7	-5.9	-5.5
(3.2) Dépôts remboursables avec préavis > à 3 mois	89	-1	-1	2	0.8	-0.3	-2.4
(3.3) Titres de créance d'une durée initiale > à 2 ans	2 355	-12	-23	-20	-5.9	-6.8	-7.4
(3.4) Capital et réserves	2 555	4	13	-7	4.3	4.0	3.4
Actif des IFM							
(4) <i>Créances sur les résidents de la zone euro</i> (= rubriques 4.1 et 4.2)	16 353	-12	44	51	0.1	0.4	0.8
(4.1) Créances sur les administrations publiques	3 699	-21	27	15	1.9	2.8	3.8
Prêts	1 152	3	5	8	1.5	2.0	2.4
Titres de créance	2 547	-23	22	7	2.0	3.2	4.5
(4.2) Créances sur les autres résidents de la zone euro	12 655	9	17	36	-0.4	-0.2	0.0
Prêts ^{e)}	10 608	8	21	19	-0.1	0.1	0.0
<i>Prêts corrigés des cessions et de la titrisation</i> ^{f)}	ND	15	20	20	0.6	0.8	0.8
Titres de créance	1 264	-7	3	-4	-5.6	-4.7	-2.2
Actions et parts de fonds d'investissement non monétaires	782	8	-7	21	4.2	3.0	2.8
(5) <i>Créances nettes sur les non-résidents</i>	1 448	-25	24	-32	ND	ND	ND
(6) <i>Autres contreparties de M3 (poste résiduel)</i> (= M3 + rubriques 2, 3 - rubriques 4, 5) <i>dont :</i>	241	33	-26	-50	ND	ND	ND
(6.1) Mises en pension auprès de contreparties centrales (engagements) (+) ^{g)}	206	23	8	-1	27.0	32.5	26.8
(6.2) Prises en pension de contreparties centrales (avoirs) (-) ^{g)}	132	11	15	9	28.4	36.3	33.0

a) La somme des composantes peut ne pas correspondre au total en raison des écarts d'arrondis. Les chiffres figurant dans ce tableau s'appuient sur les statistiques relatives au bilan consolidé des institutions financières monétaires (IFM). Celles-ci englobent l'Eurosystème, les établissements de crédit et les fonds d'investissement monétaires implantés dans la zone euro.

b) Calculé à partir des variations mensuelles des encours corrigés des reclassements, des variations de taux de change, d'autres effets de valorisation et de tout autre changement ne résultant pas d'opérations

c) Engagements des IFM et des entités spécifiques de l'administration centrale (Poste, Trésor) vis-à-vis des résidents non-IFM de la zone euro, hors administration centrale

d) Y compris les dépôts de l'administration centrale auprès du secteur des IFM et les titres émis par le secteur des IFM

e) Pour plus de détails concernant la ventilation, cf. tableau 4

f) Données corrigées des prêts qui ont été sortis du bilan statistique des IFM, en raison de leur cession ou de leur titrisation

g) La série n'est pas corrigée des effets saisonniers.

TABLEAU 2

VENTILATION DES DÉPÔTS DE M3 PAR SECTEURS DÉTENTEURS ET PAR TYPES : AVRIL 2015

(montants en milliards d'euros et variations annuelles en pourcentage ; données corrigées des effets saisonniers^{a)})

	ENCOURS DE FIN DE MOIS	FLUX MENSUEL ^{b)}			TAUX DE CROISSANCE ANNUEL			
		AVRIL	FÉVRIER	MARS	AVRIL	FÉVRIER	MARS	AVRIL
		2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015
VENTILATION DES DÉPÔTS DE M3								
Total des dépôts (= rubriques 1, 2, 3, 4 et 5)	8 991	44	54	39	3,6	4,3	4,6	
(1) Dépôts des ménages^{c)}	5 609	12	31	13	2,5	2,8	2,9	
(1.1) Dépôts à vue	2 858	23	33	17	8,9	9,7	9,9	
(1.2) Dépôts à terme d'une durée ≤ à 2 ans	756	-13	-10	-5	-10,3	-11,2	-11,5	
(1.3) Dépôts remboursables avec préavis ≤ à 3 mois	1 992	1	8	1	-0,2	0,1	0,1	
(1.4) Pensions	4	0	0	0	-25,5	-31,0	-35,3	
(2) Dépôts des sociétés non financières^{d)}	1 844	12	-9	1	4,8	4,6	4,3	
(2.1) Dépôts à vue	1 387	13	23	10	9,9	9,5	9,8	
(2.2) Dépôts à terme d'une durée ≤ à 2 ans	333	-5	3	-7	8,9	10,0	11,5	
(2.3) Dépôts remboursables avec préavis ≤ à 3 mois	113	1	0	2	1,4	3,5	5,5	
(2.4) Pensions	11	3	0	-4	21,9	5,7	37,8	
(3) Dépôts des institutions financières non monétaires hors sociétés d'assurance et fonds de pension^{d) e)}	963	18	43	14	7,9	14,6	16,0	
(3.1) Dépôts à vue	600	6	33	-1	12,5	20,9	21,1	
(3.2) Dépôts à terme d'une durée ≤ à 2 ans	246	2	14	1	0,3	4,1	3,0	
(3.3) Dépôts remboursables avec préavis ≤ à 3 mois	18	0	1	0	1,0	3,7	7,6	
(3.4) Pensions ^{e)}	99	11	-5	15	3,9	9,0	25,8	
(4) Dépôts des sociétés d'assurance et des fonds de pension	230	-4	0	5	0,9	0,7	1,6	
(5) Dépôts des autres administrations publiques	345	6	-11	6	8,0	5,2	7,8	

a) La somme des composantes peut ne pas correspondre au total en raison des écarts d'arrondis. Les chiffres figurant dans ce tableau s'appuient sur les statistiques relatives au bilan consolidé des institutions financières monétaires (IFM). Celles-ci englobent l'Eurosystème, les établissements de crédit et les fonds d'investissement monétaires implantés dans la zone euro.

b) Calculé à partir des variations mensuelles des encours corrigés des reclassements, des variations de taux de change, d'autres effets de valorisation et de tout autre changement ne résultant pas d'opérations

c) Y compris les dépôts des institutions sans but lucratif au service des ménages

d) Conformément au SEC 2010, en décembre 2014, les holdings de groupes non financiers ont été reclassées du secteur des sociétés non financières dans celui des sociétés financières. Ces entités sont enregistrées au bilan des IFM avec des sociétés financières autres que des IFM et les sociétés d'assurance et fonds de pension.

e) Hors mise en pension auprès de contreparties centrales

TABLEAU 3

CONTRIBUTIONS DES COMPOSANTES DE M3 AU TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE M3 : AVRIL 2015

(contributions en points de pourcentage à la variation annuelle de M3 ; données corrigées des effets saisonniers ^{a)})

	FÉVRIER 2015	MARS 2015	AVRIL 2015
(1) M1	5,1	5,6	5,9
(1.1) dont : Billets et pièces en circulation	0,7	0,7	0,8
(1.2) dont : Dépôts à vue	4,3	4,9	5,1
(2) M2 - M1 (= autres dépôts à court terme)	-1,2	-1,2	-1,3
(3) M3 - M2 (= instruments négociables à court terme)	0,2	0,3	0,7
(4) M3 (= rubriques 1, 2 et 3)	4,1	4,6	5,3

a) La somme des composantes peut ne pas correspondre au total en raison des écarts d'arrondis.

TABLEAU 4

VENTILATION DES PRÊTS PAR SECTEURS EMPRUNTEURS, TYPES ET DURÉES INITIALES : AVRIL 2015

(montants en milliards d'euros et variations annuelles en pourcentage ; données corrigées des effets saisonniers ^{a)})

	ENCOURS DE FIN DE MOIS	FLUX MENSUEL ^{b)}			TAUX DE CROISSANCE ANNUEL		
		AVRIL 2015	FÉVRIER 2015	MARS 2015	AVRIL 2015	FÉVRIER 2015	MARS 2015
VENTILATION DES PRÊTS ^{c)}							
(1) Prêts aux ménages ^{d)}	5235	1	13	4	-0,2	0,0	0,0
Prêts corrigés des cessions et de la titrisation ^{e)}	ND	6	11	13	1,0	1,1	1,3
(1.1) Crédit à la consommation	567	-1	3	-1	-0,5	-0,1	-0,1
(1.2) Prêts au logement	3895	4	7	6	0,0	0,2	0,1
(1.3) Autres prêts	773	-2	2	-1	-1,1	-1,1	-0,8
dont : entrepreneurs individuels ^{f)}	395	-1	0	-1	-1,2	-1,3	-1,5
(2) Prêts aux sociétés non financières ^{g)}	4302	10	-3	0	-0,6	-0,6	-0,4
Prêts corrigés des cessions et de la titrisation ^{e)}	ND	12	-2	2	-0,3	-0,2	-0,1
(2.1) durée ≤ à un an	1090	3	-2	3	0,5	-0,7	0,3
(2.2) durée > à un an et ≤ à 5 ans	737	-1	4	0	0,8	2,1	1,2
(2.3) durée > à 5 ans	2475	8	-5	-3	-1,5	-1,3	-1,2
(3) Prêts aux intermédiaires financiers non monétaires hors sociétés d'assurance et fonds de pension ^{g),h)}	934	-2	14	2	0,5	2,2	0,3
(4) Prêts aux sociétés d'assurance et aux fonds de pension	137	-2	-3	3	15,4	14,1	17,2

a) La somme des composantes peut ne pas correspondre au total en raison des écarts d'arrondis.

b) Les variations mensuelles des encours sont corrigées des remboursements/dépréciations, des reclassements, des variations de taux de change, et de tout autre changement ne résultant pas d'opérations.

c) Prêts accordés par les institutions financières monétaires (IFM) aux résidents non-IFM de la zone euro, hors administrations publiques

d) Y compris les prêts aux institutions sans but lucratif au service des ménages

e) Données corrigées des prêts qui ont été sortis du bilan statistique des IFM en raison de leur cession ou de leur titrisation.

f) Les séries ne sont pas corrigées des effets saisonniers.

g) Conformément au SEC 2010, en décembre 2014, les holdings de groupes non financiers ont été reclassées du secteur des sociétés non financières dans celui des sociétés financières. Ces entités sont enregistrées au bilan des IFM avec des sociétés financières autres que des IFM et les sociétés d'assurance et fonds de pension.

h) Hors prises en pension de contreparties centrales